

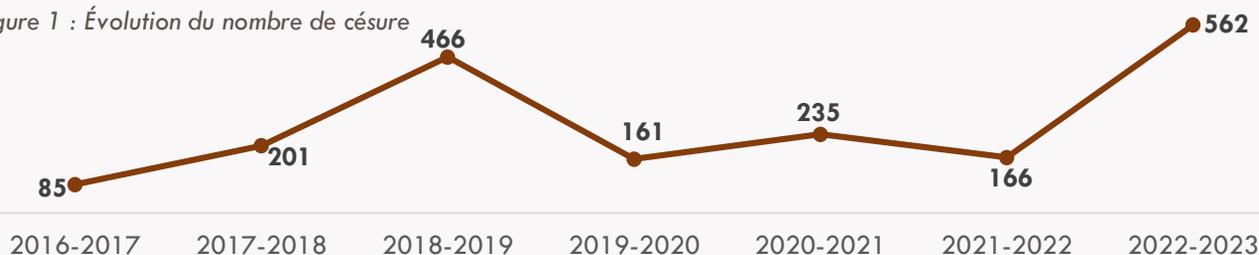
## La période de césure à l'Université Toulouse Jean-Jaurès

### La situation des étudiants inscrits en 2021-2022

La césure est un dispositif permettant aux étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur de suspendre temporairement leurs études pour une durée maximale correspondant à une année universitaire. A l'Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J), les étudiants ont la possibilité de s'inscrire en césure annuelle ou semestrielle.

Cette césure, effectuée en France ou à l'étranger, leur permet d'acquérir une expérience professionnelle, de s'engager dans une mission de service civique, de se lancer dans un projet d'étudiant-entrepreneur etc. A travers le graphique ci-dessous, nous observons une hausse progressive de la césure entre 2016-2017 et 2018-2019, puis une baisse les trois années universitaires suivantes. Pour les années 2020-2021 et 2021-2022, cette baisse s'explique par la crise sanitaire. Pour l'année 2022-2023, les niveaux d'études dont la hausse est la plus significative sont la licence 1, le master 2 et la licence 3.

Figure 1 : Évolution du nombre de césure



Pour la troisième fois, le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP) et l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) de l'UT2J ont conduit de concert une enquête à destination de ce public bénéficiant d'une césure. Les objectifs de cette enquête étaient multiples : connaître les objectifs et les apports de la césure, évaluer leur satisfaction et identifier les personnes ressources dans leur accompagnement.

### 166 étudiants inscrits en césure en 2021-2022

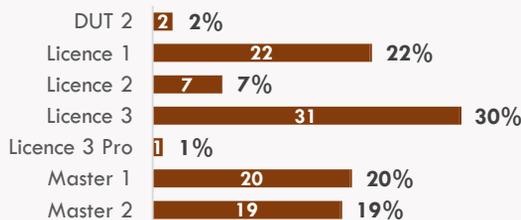
Pour l'année universitaire 2021-2022, l'UT2J comptait **166 étudiants en césure** alors que ce chiffre s'élevait à 466 en 2018-2019 signant ainsi une forte baisse de césure. 115 étudiants sur 166 ont bénéficié d'une césure annuelle (soit 69%). On remarque cependant qu'il y a une augmentation de césures au second semestre par rapport à la précédente enquête (soit 31% des effectifs contre 1% en 2018-2019).

Sur les 166 étudiants bénéficiant d'une césure, nous avons 76% de femmes, 61% de boursiers et 7% d'étudiants internationaux.

#### 61% de taux de réponse net

Sur l'ensemble des enquêtés, 102 réponses exploitables ont été retenues. Nous notons une surreprésentation de femmes (84% des répondants) et de boursiers chez les répondants (64% des répondants).

#### Niveau d'études des répondants



Comparativement à la précédente enquête, nous relevons une hausse en licence 1 (22% contre 5%), en licence 2 (7% contre 3%), en licence 3 (30% contre 28%) et en master 2 (19% contre 14%).

Comme pour l'enquête auprès de la promotion 2018-2019, la majorité des étudiants s'inscrivent dans le même niveau de formation avant et pendant la période de césure. Si nous prenons l'exemple de la licence 3, 26 répondants sur 34 étaient déjà inscrits en licence 3 en 2020-2021.

# Analyse croisée, objectif de la césure et ses apports

Les étudiants inscrits en licence 1 sont en majorité des bacheliers et ils font principalement une césure au second semestre. Parmi les 22 bacheliers en césure, 3 ont fait une césure annuelle qui a dû être demandée sur Parcoursup et les 19 autres ont fait une césure au second semestre. On peut donc supposer que ces étudiants font une césure pour préparer leur projet de réorientation. C'est aussi le cas des étudiants de licence 2 (12 césures semestrielles et 2 annuelles). Concernant la césure annuelle, ce sont en majorité des étudiants inscrits en licence 3, en master 1 et master 2.

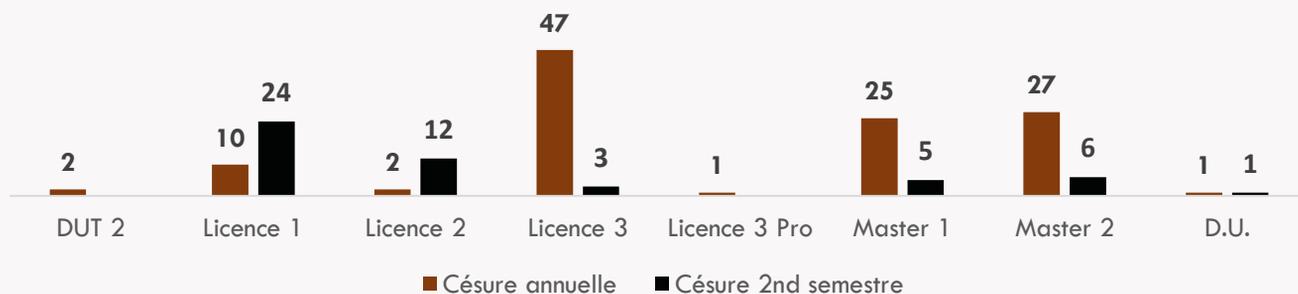


Figure 2 : Niveau d'études des 166 inscrits en césure

## Domaines de formation

Comme dans les enquêtes précédentes, les étudiants ayant bénéficié d'une césure sont principalement inscrits à l'UFR de Psychologie (41 étudiants sur 166 inscrits en césure). Cependant, les données concernant les UFR HAA (36 étudiants) et LLCE (30 étudiants) restent, comme les années précédentes, très proches les unes des autres.

Cette proportion d'étudiants en césure par UFR, nous la retrouvons également chez les répondants à l'enquête comme nous le montre le graphique ci-contre.

Figure 3 : Composante d'inscription des répondants

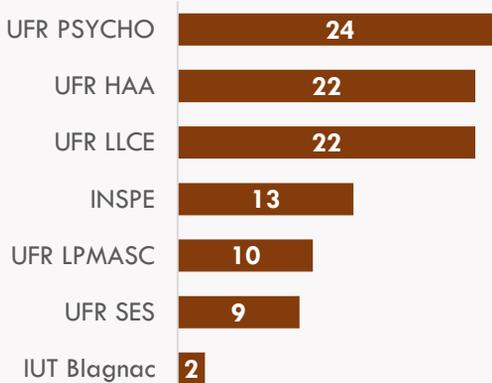
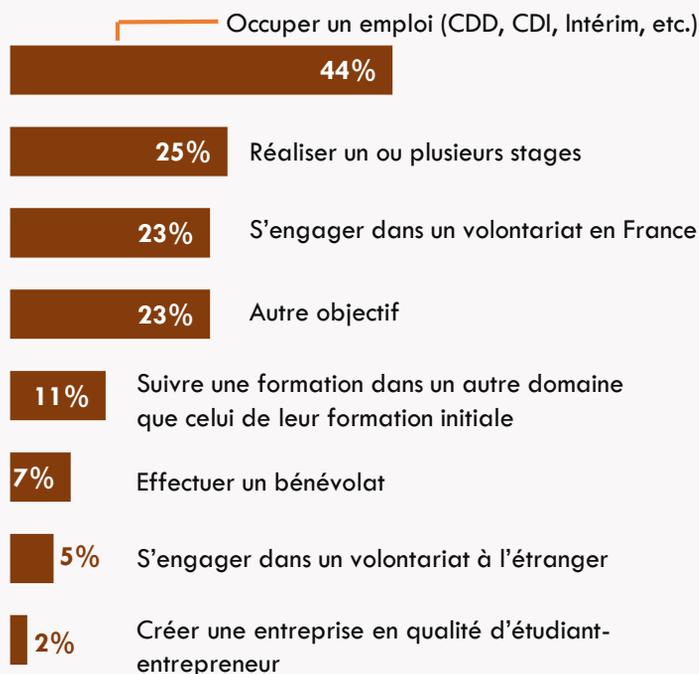


Figure 4 : Objectifs de la période de césure



## Dans quels buts les étudiants effectuent-ils une période de césure ?

Comme pour l'enquête précédente les deux principaux motifs de césure sont le fait de pouvoir occuper un emploi et la possibilité de réaliser un ou plusieurs stages. En revanche, la réalisation d'un stage arrive en deuxième position, alors qu'elle occupait la 1ère raison dans notre précédente enquête. Des différences émergent cependant en fonction du niveau d'étude.

Pour les répondants inscrits en licence (L1, L2, et L3) et en master 1, la principale raison de la césure est d'occuper un emploi. Pour les étudiants de master 2 la césure est principalement motivée par la réalisation d'un ou plusieurs stages. Les étudiants de licence 3 sont ceux qui s'engagent le plus dans une mission de volontariat qu'elle se déroule en France ou à l'étranger.

Lorsqu'il s'agit d'un volontariat en France, les répondants s'engagent quasi exclusivement dans un

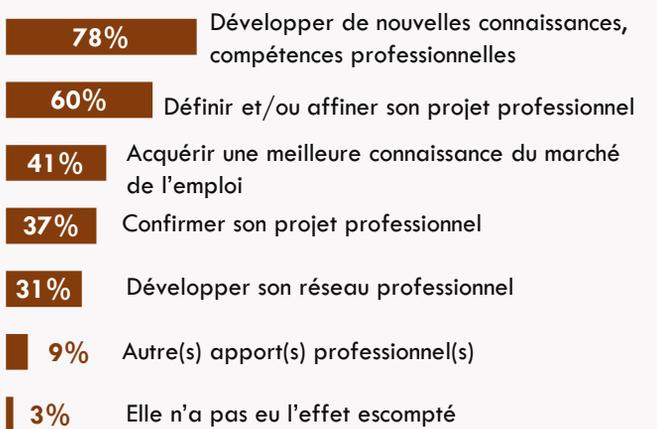
service civique. Dans toutes les disciplines, le premier motif de la césure est : « occuper un emploi » sauf pour celles de l'INSPE et de l'IUT de Blagnac où les étudiants ont répondu avoir d'autres objectifs. Les objectifs d'une césure pour un stage ou un volontariat en France ou à l'étranger concernent majoritairement les étudiants inscrits à l'UFR de Psychologie et à l'UFR HAA. Notons que si très peu d'étudiants ont fait une césure pour créer une entreprise en qualité d'étudiant-entrepreneur (3 étudiants), tous sont inscrits dans l'UFR SES.

### Satisfaction et apports de la période de césure

Sur les 102 répondants, 81 nous disent que la période de césure s'est déroulée de la manière attendue. **92% des répondants sont satisfaits voire très satisfaits de leur période de césure** (94/102).

A la question « quels sont les apports professionnels de cette période de césure ? » **78% des répondants indiquent que la césure leur a permis de développer de nouvelles connaissances et compétences professionnelles**, et ce, quel que soit le niveau d'étude.

Figure 5 : Apports professionnels de la césure



Cette question étant à choix multiples, le total est supérieur à 100%.

Pour ce qui est de leurs second choix, il varie en fonction du niveau :

- en L1, le développement de nouvelles connaissances et de compétences est au même niveau que le fait de définir et/ou affiner leur projet professionnel (73% pour chacun de ces items).
- en L2, l'acquisition d'une meilleure connaissance du marché de l'emploi, la confirmation de leur projet professionnel et le fait de définir ou d'affiner leur projet professionnel sont les seconds apports professionnels (43% pour chacun de ces items).
- en L3, le second apport professionnel est le fait de définir ou d'affiner son projet professionnel (71%).
- En M1 : le second apport porte sur le fait qu'ils aient pu confirmer leur projet professionnel (60%).
- En M2, il s'agit plutôt du fait d'avoir pu définir et/ou affiner leur projet professionnel (47%).

Concernant les apports personnels, comme pour l'enquête précédente, l'ensemble des répondants cite en premier le développement de connaissances et de compétences personnelles. En second, quelque soit le niveau d'études, on retrouve le fait de développer la confiance en soi.

### Projets après la césure

100 étudiants ont précisé leur réponse. Parmi eux, 43% pensent s'inscrire dans une nouvelle formation. Sur les 100 étudiants nous comptons 13 néo-bacheliers, 68 réinscrits et 19 étudiants en réorientation externe.

- 10 néo-bacheliers (77%) envisagent de s'inscrire dans une nouvelle formation, 2 pensent se réinscrire dans leur formation d'origine et 1 songe à arrêter ses études. Ces résultats corroborent l'hypothèse que les étudiants en L1 font en majorité une césure semestrielle en vue d'une réorientation.
- 24 réinscrits (35%) comptent s'inscrire dans une nouvelle formation, 19 (28%) souhaitent se réinscrire dans leur formation d'origine, 6 pensent interrompre leurs études, 5 pensent les arrêter, 3 pensent refaire une césure et 11 avancent d'autres objectifs.
- 9 réorientation externe (47%) envisagent de s'inscrire dans une nouvelle formation, 8 (42%) souhaitent se réinscrire dans leur formation d'origine, 1 répondant pense arrêter ses études et 1 souhaite refaire une césure.

Les étudiants de licence (L1, L2 et L3), ayant répondu à cette question, pensent principalement s'inscrire dans une nouvelle formation. Tandis que les inscrits en master (M1 et M2) souhaitent davantage se réinscrire dans leur formation d'origine.

### Valorisation de la césure

Les répondants souhaitent principalement valoriser leur période de césure lors d'entretiens (64%), sur leur CV (61%) et dans leur lettre de motivation (59%).

Les étudiants qui souhaitent valoriser leur césure lors d'un entretien, sur leur CV, dans leur lettre de motivation ou sur LinkedIn, sont principalement inscrits en licence 3 et en master 1. En revanche, les inscrits en master 2 (35%) ou en licence 1 (29%) figurent parmi ceux qui déclarent ne pas souhaiter valoriser leur césure.

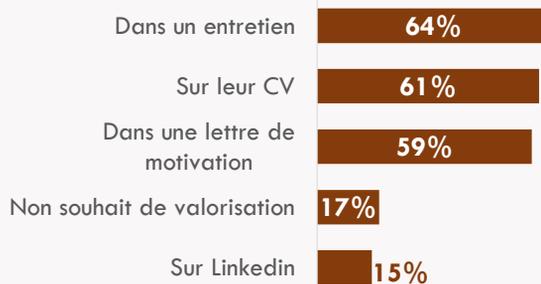


Figure 6 : Lieu de valorisation de la césure

**166** étudiants inscrits en césure  
en 2021-2022



**69%** font une césure annuelle

## Cette césure est motivée par :

L'exercice  
d'une activité salariée

L'engagement dans un volontariat  
en France et/ou à l'étranger

La réalisation d'un ou  
de plusieurs stages

**78%** considèrent que la césure leur a permis de développer de nouvelles connaissances et compétences professionnelles.

**92%** sont satisfaits voire très satisfaits de leur période de césure.

## La césure, un dispositif recommandé par les étudiants

**98%** recommanderaient le fait d'avoir recours à une année de césure durant le parcours universitaire (soit 96/98).

### Index

**Étudiants en réorientation externe** : étudiants inscrits dans un établissement post-bac en 2020-2021 autre que l'UT2J.

**Étudiants réinscrits** : étudiants inscrits à l'UT2J en 2020-2021.

**INSPE** : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

**Néo-bacheliers/Nouveaux bacheliers** : étudiants ayant obtenu leur bac en 2021.

**UFR HAA** : Histoire, Arts et Archéologie

**UFR LLCE** : Langues, Littératures et Civilisations étrangères

**UFR LPMA<sup>s</sup>C** : Lettres, Philosophie, Musique, Arts du spectacle et Communication

**UFR SES** : Sciences, Espaces, Sociétés

### En savoir +

Rapport : « La période de césure à l'Université Toulouse-Jean Jaurès : Enquête auprès des étudiants de l'année universitaire 2021-2022 »  
OVE / SCUIO-IP novembre 2022, 26 pages.

### Réalisation

#### Université Toulouse - Jean Jaurès

Service commun universitaire d'information, d'orientation  
et d'insertion professionnelle - Camille AVENA  
Contact : [camille.avena@univ-tlse2.fr](mailto:camille.avena@univ-tlse2.fr)

Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective  
Observatoire de la Vie Étudiante - Prosper GOUDIABY  
Contact : [prosper.goudiaby@univ-tlse2.fr](mailto:prosper.goudiaby@univ-tlse2.fr)